

2016

Communauté de communes de
l'Île d'Oléron
RAPPORT D'ACTIVITÉ

DOLUS D'OLÉRON – LA BRÉE-LES-BAINS – LE CHÂTEAU D'OLÉRON
LE GRAND VILLAGE PLAGE – SAINT-DENIS D'OLÉRON
SAINT-GEORGES D'OLÉRON – SAINT-PIERRE D'OLÉRON
SAINT-TROJAN-LES-BAINS

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

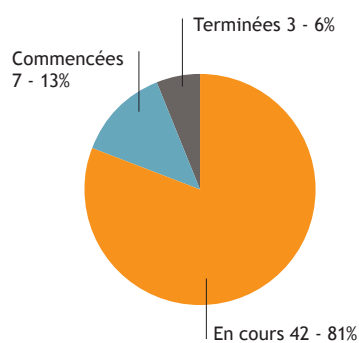


AGENDA 21, acte II

La feuille de route de la CdC

Le macaron Agenda 21 frappe la plupart des pages de ce magazine qui retrace une année d'activité et des réalisations de la CdC. C'est dire combien il anime la ligne politique communautaire et la vie sur l'île d'Oléron. C'est souligner aussi que, depuis 2011, cette démarche positionne la CdC en moteur du développement durable sur son territoire. En 2016, c'est de l'acte 2 que l'on parle. Un programme en 53 actions pour un développement économique respectueux de l'environnement où sont prépondérantes les dimensions humaines et sociales. Ici la CdC ne se contente pas d'agir dans ses domaines de compétence, elle est également incitatrice auprès de la population et de ses partenaires privés, publics, entrepreneurs, associatifs en quête d'exemplarité. Les actions concernent le développement des énergies renouvelables (TEPOS) afin de lutter contre le réchauffement climatique ; la cohésion sociale dans l'équilibre générationnel favorisé par l'accès à l'habitat et à l'emploi, une offre qualitative en terme de culture et de santé ; un développement économique responsable en optimisant la gestion des déchets et en favorisant la labellisation des entreprises ; la préservation et le partage des ressources naturelles constituantes de l'attractivité et de l'identité d'Oléron ; la sensibilisation au développement durable qui est le fait de tous et de chacun dès qu'au-delà de soi on pense aux générations futures. Au bilan de l'année 2016, une douzaine d'actions ont déjà atteint leur 100% de réalisation. Pour certaines d'entre elles, la CdC est allée plus loin encore. Ainsi en est-il de l'accompagnement sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans les bâtiments et l'éclairage public : l'action de diagnostic est réalisée mais elle se poursuit dans la mise en œuvre de sa réalisation. Il en est de même pour le Contrat Local de Santé qui a été signé mais dont la mise en œuvre est en cours. Un grand nombre d'actions (notamment concernant divers accompagnements ou soutiens, à l'aide sociale par exemple) ne peuvent être évaluées en terme d'achèvement étant par essence amenées à évoluer dans le temps. Quatre actions n'ont pas encore démarré et quelques-unes sont en cours, mais il reste encore 4 années de plein exercice pour le faire.

Etat d'avancement des actions définies dans l'acte 2 de l'agenda 21 local



Sommaire

- 2 L'agenda 21, la feuille de route de la Cdc
- 3 Le mot du président
Présentation des élus communautaires
- 4-5 Gestion du littoral
- 6-7 Développement économique
- 8 Tourisme et mobilité
- 9 Collecte et traitement des déchets
- 10 Culture, musées, patrimoine
- 11 Développement durable, environnement
- 12 Habitat, santé, social
- 13 Enfance-Jeunesse
- 14 Bilan financier
- 15 Le personnel de la Cdc
Subventions aux associations
- 16 2016 en images

LES 35 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ÉLUS

Par commune et par ordre alphabétique :

Dolus d'Oléron

Yvette Abgral, Grégory Gendre, Nicole Inserguet, Patrick Lemaitre, Philippe Villa

La Brée-les-Bains

Chantal Blanchard, Jean-Claude Coulon, Michel Dassié

Le Château d'Oléron

Richard Benito Garcia, Micheline Humbert, Françoise Jouteux, Michel Parent, Jim Roumégous

Le Grand-Village-Plage

Catherine Bazin, Jean-Claude Blémon, Patrice Robillard

Saint-Denis d'Oléron

Marie Charles, Jean-Michel Massé, Dominique Solas

Saint-Georges d'Oléron

Annie Chartier, Gérard Delsuc, Marie-Anne Dias-Gorichon, Yannick Morandea, Eric Proust

Saint-Pierre d'Oléron

Sylvie Frougier, Eric Guilbert, Jean-Yves Livenais, Françoise Massé-Saulay, Patrick Moquay, Marie-Claude Sellier-Marlin, Christophe Sueur, Françoise Vitet

Saint-Trojan-les-Bains

Christine Bohec, Pascal Massicot, Line Sourbier

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2016 a été marquée par les 20 ans de la CdC. Nous avons invité les Oléronais à découvrir ou se réapproprier l'action communautaire dans sa diversité.

Il y a vingt ans, les élus de l'île ont exprimé le vœu d'agir ensemble, dans l'intérêt des Oléronais pour le développement du territoire. Un programme festif nous a réunis autour d'IléO ou de thématiques sur la rénovation énergétique, pour une journée Nature, pour un tour patrimonial de l'île à vélo, par une visite de l'Écopôle, sur le site Dune du Douhet, sur les stades du Summer Glisse et lors d'une journée écocitoyenne.

Les habitants ont été nombreux à participer à ces événements dont on observera que chacun recouvre un domaine de compétence de la CdC. Lesquelles depuis 1996 n'ont cessé d'augmenter, confiées par les communes ou à la demande du législateur, lorsqu'il ne s'agit pas de suppléer au désengagement de l'État.

En 2015 et 2016, l'intercommunalité a vu en effet sa responsabilité s'affirmer et se renforcer dans les domaines majeurs que sont l'économie, le tourisme, l'aménagement et l'urbanisme, l'habitat et le foncier. Cela préfigurant la poursuite de la loi NOTRE en 2017.

Ainsi la Cdc suivant la feuille de route de son Agenda 21 est-elle active, dirais-je, tous azimuts : sur le développement des zones d'activités, sur la Maison des entreprises, dans la reconquête des espaces agricoles et jusque dans l'arbitrage autour

des dégâts causés par la prolifération des sangliers, comme en matière de saliculture et d'apiculture avec la sauvegarde de l'abeille locale.

A l'œuvre aussi pour son PAPI, suivi pas à pas car il faut, sur ce territoire soumis au risque de submersion, porter ce risque à la connaissance de tous, en veillant à l'endiguer, au sens propre, par un programme de travaux et de mises à l'étude, par exemple sur la prise en compte du marais dans l'absorption des inondations.

Le PAPI a pris du retard en 2016. Un effet des nouvelles dispositions légales de l'État.

L'État, en terme de désengagement, me pousse à émettre et défendre avec opiniâtreté la nécessité de recueillir de nouvelles recettes pour le bien de notre environnement et la défense de notre littoral. Je pense ici bien sûr au Droit Départemental de Passage, indispensable à nos finances et au développement de notre territoire.

Puisqu'il est question de passage, gardons à l'esprit qu'un pont n'efface pas l'insularité. Ce trait de caractère modèle l'esprit oléronais et doit nous inviter à décider par (et pour) nous-mêmes sur bien des sujets, DDP et autres positionnements territoriaux au sein d'un Pays, d'un Parc Naturel Régional ou d'un regroupement d'îles. Si la nôtre est tant regardée, enviée, visitée, c'est au-delà de sa beauté !

Pascal Massicot
Président de la Communauté de communes

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS



Pascal MASSICOT
Gestion du littoral



Christophe SUEUR
Tourisme, mobilité, sports et loisirs



Grégory GENDRE
Développement économique



Chantal BLANCHARD
Régie Oléron déchets



Michel PARENT
Culture et Musées



Jean-Michel MASSÉ
Développement durable & Environnement



Eric PROUST
Habitat, Santé & Social



Patrice ROBILLARD
Enfance et Jeunesse

Gestion du littoral

AGENDA 21

Adaptation aux
changement
climatique

ÉTAT DU PAPI

Freiné mais conforme

Un décret «digues» de mai 2015 a modifié la physionomie des systèmes d'endiguement et haussé d'un cran le principe de sûreté des ouvrages. Comme il faut faire plus, le PAPI 2016 a été ralenti dans la progression de certains travaux, même s'il va toujours de l'avant de façon très significative.

La réglementation relative à l'efficacité des ouvrages de prévention des inondation et submersion a changé, et avec elle le financement de l'État. Lequel n'apporte son aide à la construction de nouvelles digues ou au parc des aménagements existants qu'à la condition que ceux-ci soient conformes en termes d'étanchéité : une protection de front de mer, oui, encore faut-il que lui soient associées des

digues de second rang constituant un endiguement fermé réellement protecteur pour l'arrière. Car chacun le sait (l'État aussi !) l'eau peut contourner les digues.

En raison de ce décret, certains projets du Programme d'Action de Prévention des Inondations oléronais ont dû être remis à l'étude et reportés. Ainsi en est-il par exemple de la digue de la baie sud au Château ou de celle de St-Martin à Dolus.

Mais freiné ici, le PAPI progresse là : à St-Trojan, d'importants travaux anti-submersion sont encore en cours et ont concerné en 2016 la digue de 1er rang, la reprise des enrochements du front de mer, la levée de terre et la mise en place des ouvrages hydrauliques.

Sur le secteur Boyardville/La Perrotine, suite à appel d'offres et à l'analyse de celles-ci, fin 2016, le marché sera attribué en 2017 et les travaux pourront débuter.

Quant à la remise en état des ouvrages de protection sur le littoral ouest de St-Pierre (Matha) et Saint-Georges (forêt Briquet), on parle désormais d'opérations soldées puisqu'elles ont pris fin en 2016, l'une à hauteur de 97 000 €, l'autre pour 248 000 €.

2016 fut aussi l'année de la mise en œuvre de divers projets de défense des côtes via le programme de travaux d'urgence cofinancés par le Département, la CdCIO et les communes concernées. Au total et pour 6 chantiers, 134 324 € ont été mobilisés, tandis que la consommation financière globale de l'enveloppe PAPI en 2016 s'est élevée à 169 086 euros.



CONNAISSANCE DU RISQUE

De la cote à la côte

Méconnaitre le risque, c'est en prendre. Pour s'en protéger, il faut bien le connaître. La CdC communique beaucoup dans ce sens en rendant lisible le danger par l'installation de repères de submersion et de panneaux explicatifs. 12 nouveaux repères ont été posés en 2016 après les 19 installés en 2015.

Quant à l'animation événementielle, le week-end «Tous à la côte» fut parfaitement réussi pour passer le message des actions de la CdC en faveur de la défense littorale. Un samedi sous la pluie pour découvrir l'expo «Littoral indomptable» puis la digue Pacaud suivie d'une balade commentée en forêt de Gatseau sur l'importance de bien gérer une forêt protectrice. Sous le soleil du dimanche, ce fut le grand nettoyage collectif de la plage de St-Trojan (360 kg de déchets récoltés) après la présentation des équipements Oléron Qualité Littoral et l'arrivée remarquée de l'hélicoptère de la sécurité civile et sa démonstration de sauvetage avec les sauveteurs du SDIS.

Plages propres : Kasimir y contribue

Si par nature la mer apporte les bois flottés, les algues, les coquillages, il est d'autres sortes de rejets moins naturels qu'il faut régulièrement retirer de la plage. C'est l'une des compétences de la CdC qui en la matière délègue ce travail à une entreprise locale et... au vaillant baudet du Poitou.

Le verre, les métaux, les plastiques, les papiers, les seringues et déchets toxiques, le bois s'il présente un caractère dangereux... Autant de déchets dits anthropiques (comprendre : d'origine humaine), laissés par les usagers ou apportés par la mer. Ils sont la cible de la CdC qui, par le biais d'un marché public, a désigné une entreprise locale pour en débarrasser les plages de son territoire. Cela tout au long de l'année selon des fréquences adaptées à la saison et à la fréquentation, d'une fois par semaine à une fois par jour, ou fonction de la spécificité écologique des sites inscrits dans

le périmètre de la réserve naturelle. Ce nettoyage englobe trois actions : le ramassage des déchets sur la plage, leur tri et leur évacuation vers la déchetterie de Matha à Dolus. Il est réalisé à pied pour une progression lente et minutieuse, les déchets collectés étant parfois de l'ordre du centimètre, ou à l'aide d'un véhicule tout terrain.

Et puisqu'il est question des moyens utilisés pour passer la plage au crible, la CdC en a instauré un tout à la fois original et respectueux des écosystèmes : l'âne attelé, merveilleux compagnon et précieux auxiliaire dans la collecte des micro-déchets, a été choisi pour établir un programme complémentaire de nettoyage conforme à son Agenda 21. L'utilisation de Kasimir et ses copains, contrairement aux engins à moteur, limite le tassement du sol, la pollution, et par son action douce préserve les laisses de mer. Comme il ne s'agit pas de n'importe quel animal, mais bien de l'âne du Poitou, la réhabilitation de cette race locale au travail

contribue également à sa sauvegarde. Sa présence révèle un troisième impact positif : l'éveil d'une conscience de son environnement chez l'utilisateur de la plage. Lequel, s'il est fumeur, a en outre apprécié que la CdC, en 2016, distribue des cendriers de plage.

Cette année, le budget mobilisé pour l'enlèvement de 45 tonnes de déchets s'est élevé à 255 919 €, tandis que le programme complémentaire de nettoyage assisté d'ânes a permis de ramasser 10 300 litres de déchets pour une somme de 24 282 € fortement subventionnée par l'État.



PLAN PLAGES

Gatseau et Matha, plus de confort

Le mécénat de Konica-Minolta a dispensé ses bons soins sur le site de Gatseau : 85 000 € augmentés de la participation de la CdC et de la commune de St-Trojan pour faire 100 000 € tout ronds et réaménager le parking, notamment à l'attention des personnes à mobilité réduite (PMR) qui profitent aussi d'une cabine de plage dédiée, d'installer des tables de pique-nique adaptées, de remplacer signalétique et mobilier, de créer un stationnement vélos, d'allonger le caillebotis vers la plage.

Au titre de l'aménagement de l'espace encore, le site de Matha (St-Pierre) a été équipé de toilettes publiques autonomes et accessibles aux PMR.



Et aussi...

- Poursuite d'un programme de surveillance des côtes par drone
- Étude préalable pour la protection du secteur de La Gautrelle
- Phase 2 de l'étude sur le rôle des marais dans la régulation des risques de submersion
- Défense douce : pose de 1305 mètres linéaires de ganivelles (Petite plage de Domino et Cotinière-nord)
- Sécurité des plages : 1874 interventions (1709 en 2015) et 62 maîtres nageurs répartis sur 16 plages pour un budget de fonctionnement de 414 761 € dont 382 710 € de frais de personnel gérés par le SDIS et 32 051 € de frais de fonctionnement (carburant, maintenance matériel, quads, postes de secours, etc.)

...

AGENDA 21Développement
économique
responsable

Développement économique

COMPÉTENCE RENFORCÉE

Au jeu de la loi, la CdC gagne des compétences



De même qu'il a eu quelque effet sur le déroulement du PAPI, le législateur a modifié la répartition des compétences en matière de développement économique. La loi NOTRe, du 7 août 2015, renforce les établissements intercommunaux et en cela leur transfère des compétences nouvelles.

Désormais, c'est le couple unique Communauté de communes/Région qui fonctionne. En lieu et place où l'on trouvait un échec administratif et territorial État, Région, Département, communes, la loi a resserré et clarifié.

En juillet 2016, un groupe de travail composé d'élus et techniciens venus des communes d'Oléron et de la communauté a réfléchi au contenu de cette compétence, à la manière dont les rôles seront répartis entre la CdC et les communes. Dans le même esprit, le 9

novembre, le conseil de la CdC a déclaré d'intérêt communautaire les actions de soutien aux centres-bourgs menées collectivement par plusieurs communes en partenariat avec les commerçants et leur chambre consulaire.

Le transfert de compétences joue aussi sur les Zones d'Activités Economiques. Anticipant sur les effets de la loi NOTRe, dès le mois de mars 2016 la commission Développement économique de la CdC a recadré la définition de ZAE (quant à sa création, son aménagement par la commune et sa desserte par voies exclusives) et a proposé le transfert de 8 zones au 1er janvier 2017. Les zones artisanales de St-Trojan (Les Bris), du Grand-Village-plage (Les Aires), du Château (La Beaucourcière), de St-Pierre (L'Oumière et Le Perrotin), St-Georges (Les Forges), St-Denis (Les Seizins) ainsi que l'Actipôle La Jarrie à Dolus seront gérées par la CdC qui en assurera désormais seule la gestion et le développement.

Et aussi...

- Interface entre propriétaires et porteurs de projet agricole, la CdC a acquis 8,5 ha de parcelles agricoles en 2016
- Implantation d'une nouvelle signalétique routière et piétonne dans 7 centres-bourgs
- Poursuite de l'animation Cœurs de Villages, 8 nouvelles vitrines/expos et une boutique éphémère durant l'hiver
- Continuité de la distribution de 7000 sacs cabas réutilisables en 2 ans (2015 et 2016) sur 6 centres-bourgs et 9 marchés

...

FORMATION

Soutenir la formation, la qualification

Se former c'est se rendre mieux employable, s'adapter à l'offre du territoire et, que l'on soit salarié ou gérant, se rapprocher de la réalité économique de l'île. Pour cette raison la commission développement économique de la CdC a validé en novembre 2016 la feuille de route à mettre en œuvre en 2017 en matière d'apprentissage et de formation. Dans le domaine de l'agriculture, préparer la reprise des exploitations ; dans les entreprises de la vente, trouver les solutions à la solitude de certains gérants ; dans les entreprises du bâtiment, développer de nouvelles compétences en énergies renouvelables ; dans les sociétés de plus de 20 salariés, faciliter l'encadrement des apprentis. Dans chaque secteur, on verra que cette volonté de qualification des acteurs économiques locaux fait écho à ce que la CdC a inscrit dans son Agenda 21 en termes d'agriculture durable, de revitalisation des bourgs ou de TEPOS.

La CdC veut protéger et faire son miel de l'abeille noire

L'abeille de l'île présente-t-elle un profil génétique particulier ? La science semble avoir répondu par la définition d'un écotype local. Dans un contexte planétaire catastrophique pour les apiculteurs, l'abeille noire d'Oléron, l'une des 26 sous-espèces d'apis mellifera, focalise donc tous les soins et toutes les attentions.



Aussi la communauté de communes, engagée à protéger ses pollinisateurs, a initié à l'automne 2016 une étude visant à dégager une stratégie concernant d'une part la préservation de l'abeille locale et d'autre part le développement de l'apiculture oléronaise. Cette étude a pris deux grandes orientations. L'une, génétique, doit évaluer l'état de la population des butineuses de l'île et aider à définir la pertinence de mesures du type «conservatoire de l'abeille noire». La deuxième est à visée

économique. Elle est menée par la chambre d'agriculture de Charente-Maritime afin de mesurer le potentiel de développement de la filière mellifère de l'île et l'éventuelle organisation de cette filière. Le rucher des Allards, créé en 2008 par le Groupement de Défense Sanitaire avec le soutien de la CdC (preuve que cette dernière a depuis longtemps le souci de son abeille!) est ici un outil très appréciable, en quelque sorte un pilote qui peut inspirer l'opportunité d'en mettre en place de nouveaux sur le terri-

toire.

Le résultat de l'étude, et notamment son volet génétique mené par un laboratoire du CNRS, devrait être livré début 2018. Mais au-delà de l'éclairage que pourra apporter la parole scientifique, on voit combien toutes les parties prenantes sont concertées et rassemblées autour de l'abeille d'Oléron, prêtes à construire une véritable stratégie collective de protection et de valorisation.

ESPACES AGRICOLES

La médiation chasse le sanglier

Où l'on aimerait voir plus d'abeilles, on aimerait aussi croiser moins de sangliers. Celui-ci est devenu quelque peu importun au point qu'en 2016 les dégâts qu'il a causés aux grandes cultures, cultures légumières et vignes ont encore été accentués. La collectivité se pose donc en médiateur. En avril 2016, elle a invité autour de la table les élus communautaires, les agriculteurs, les chasseurs locaux et leur fédération ainsi que l'ONF. Chacun a pu exprimer son point de vue, ses difficultés, échanger sur le travail des uns et le loisir des autres, et évoquer les mesures à mettre en œuvre de façon complémentaire afin d'endiguer le phénomène.

Le multipartenariat est de mise dans cette démarche. Si les battues administratives et le prélèvement de la chasse s'avèrent insuffisants, voire impossibles, c'est que les sangliers trouvent refuge dans des friches ou des parcelles mal entretenues. Faute de pouvoir en déloger les animaux, la CdC et les communes ont produit des rappels à la loi en direction des propriétaires qui ont été identifiés et sont en devoir de débroussailler leurs terrains.

Faute d'Obélix sur le territoire oléronais, la régulation des populations de sanglier et le débroussaillage doivent se poursuivre en 2017.

Et aussi...

- 400 personnes ont participé à la 6e édition des Journées Agricoles qui ont mis l'accent sur la biodiversité, domestique et cultivée, la saliculture, l'ostréiculture, la viticulture
- 5 lots agricoles, 7 tertiaires, 48 artisanaux... c'est l'offre foncière et immobilière portée par la CdC sur la ZAE Les Quatre Moulins à St-Georges
- L'entreprise Gourmandiose, pâtisserie-confiserie-traiteur au Château, lauréate du concours organisé par la CdC pour fêter ses 20 ans qui récompensait de 2000€ une entreprise créée en 2016.

...

Tourisme et mobilité

AGENDA 21

Alternatives
à la voiture
individuelle

PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENT

La douceur est en route

Sur la voie de la transition énergétique la CdC a reçu en juin 2016 le label d'État Territoire à énergie Positive pour la Croissance Verte en écho au Territoire à Énergie Positive (label régional) qu'elle ambitionne de devenir.

Le premier objectif du TEPOS étant de réduire de 2,5% d'ici à 2019 les consommations de carburant, la CdC a lancé des actions de promotion de la mobilité durable en direction des entreprises, des établissements publics, de la population de l'île et des touristes qu'elle accueille.

Ainsi le Plan Global de Déplacement, vaste programme d'alternative à l'usage de la voiture individuelle s'améliore et poursuit son œuvre.

Comme il n'y a pas plus doux que de se déplacer à vélo, c'est sur la piste cyclable que l'on retrouve encore une fois la CdC



avec son Plan vélo 2 dont les travaux prennent fin et son Plan 3 dont les marchés d'études et la maîtrise d'œuvre se sont poursuivis en 2016. Dans ce domaine, la réflexion est menée autant sur le terrain du déplacement touristique et de loisir que sur la piste des liaisons utilitaires domicile/travail.

De son côté la Navette des plages renommée Navette estivale, n'est rien moins qu'un succès exemplaire. Voué à renforcer l'attractivité touristique et à développer la mobilité durable, ce transport collectif qui a ouvert deux lignes supplémentaires en 2016 a enregistré un bond spectaculaire du nombre de ses passagers avec 91 257 voyages entre le 8 juillet et le 28

août. Soit une hausse de 46,3% par rapport à 2015, pour une dépense globale de 293 444 € avec la participation des hébergeurs (23 779 €) bénéficiant d'un arrêt.

Ajoutons que vivre sur une île suppose que l'on est ceint d'eau et que la liaison maritime paraît des plus naturelles et elle aussi active dans la réduction de l'usage automobile. Encore faut-il l'assurer entre Boyardville et La Rochelle. Ce dont s'acquitte Trans Pertuis en délégation de service public : 33 708 passages ont été comptés en 2016 pour 330 rotations mettant en évidence une fréquentation en hausse de 5% avec une majorité d'embarquements côté Oléron.

Alors oui, sur l'île, l'alternative est en bonne voie !

Et aussi...

- 155 957 passages enregistrés à ILEO sur 364 jours d'ouverture (+4%)
- 93 148 entrées au cinéma Eldorado (+0,6%), 3 713 séances et 367 films programmés
- Grâce au réseau Orange la CdC dispose d'une estimation de la fréquentation de l'île, en légère baisse entre avril et août (92 800 et 264 400 touristes français), qui révèle que les Allemands sont les premiers étrangers. Les nuitées touristiques (4 072 374) sont en revanche en hausse d'avril à septembre par rapport à 2016 et représentent 20% du total départemental.

...

TOURISME

Taxe de séjour, ne pas oublier les meublés

Accueil et information touristique relevant de la compétence intercommunale depuis janvier 2015, l'intercommunalité en reçoit aussi le produit, à savoir la taxe de séjour pleinement affectée à la promotion touristique mutualisée assurée par l'OT de l'île d'Oléron - Bassin de Marennes.

La période de taxation 2016 a été comprise entre le 19 juin et le 2 septembre. 75 nuitées (une de plus qu'en 2015) ont induit une collecte de 888 417 € (871 596 en 2015). L'hôtellerie de plein air est majoritaire (53%) dans ce produit, loin devant les hôtels (11%) et les meublés (24%) pour lesquels un suivi internet a été mis en place par la CdC afin de rappeler aux propriétaires oublieux qu'ils doivent déclarer leur activité. Ce travail sur la section des meublés a permis de recueillir 12 000 € de plus.

Collecte & traitement des déchets

OLÉRON ZÉRO DÉCHET

Le rêve zéro, la réalité l'approchera

Fin 2014, Oléron s'est fixée un objectif radical: celui de zéro déchet. Un idéal irréalisable mais que l'on peut approcher. Chaque année (et 2016 le confirme) les effets des dispositions prises par la CdC montrent que les foyers, les entreprises, les collectivités parviennent à réduire le volume des ordures acheminées vers les déchetteries.

Le programme Oléron Zéro Déchet a deux ans de vie et révèle déjà que le volume des ordures ménagères et assimilés (déchets des bacs verts et du tri) a baissé de 2,52%. Si l'on y adjoint le Programme Local de Prévention qui a couru de 2011 à 2015, on constate que nos poubelles ont diminué de 15,49% pour représenter aujourd'hui 822 kg par habitant et par an. On en pesait 972 kg en 2010 !

Les déchets ménagers et assimilés (résultant des bacs verts, du tri et des déchetteries) poursuivent de même leur décroissance cette année avec un objectif de -10% en 2020 par rapport à 2010. Tout cela est le résultat d'un programme de 47 actions dont 5 sont déjà réalisées et 21 sont en cours. Notamment, en 2016, l'accompagnement et la formation des acteurs économiques via la signature de chartes d'engagement à maîtriser et trier les déchets sur les marchés, dans les administrations, dans les hébergements touristiques.

L'effort s'est porté également sur l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de partage et de fonctionnalité avec «La semaine de la réparation» (réparer au lieu de jeter!) qui a mobilisé 15 artisans réparateurs. Le même état d'esprit a présidé à l'installation de 5 bacs à marée pour tout geste volontaire de nettoyage des plages, la mise

en place de 9 points de compostage collectif, la distribution de 344 composteurs individuels et la valorisation du broyage via l'attribution incitative de 39 chèques broyage de 50 €.

L'opération «Roule ma poule» s'est poursuivie avec l'adoption de 2 poules par 31 foyers, sachant que chacune peut ingérer 150 kg de déchets par an ! Ajoutons que celle-ci est aussi gourmande en coquilles d'huîtres et l'on rejoindra la campagne de collecte de coquilles vides (huîtres, moules, bulots) réutilisables au bec des volailles ou pour amender les sols. Côté budget, cela se traduit par une dépense de 60 000 € (hors personnel) avec, sur le plan des entrées, des conventions de financement pour la communication et l'animation. Un investissement qui paie, car au bout du bout, réduire les déchets, c'est réduire des coûts.

AGENDA 21

Réduction
des
déchets

ECOPOLE

Où l'on valorise tout

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... Lavoisier a plus que jamais raison à l'Ecopôle de la CdC installé à Dolus. Faisons-le mentir un peu malgré tout : ici l'on crée beaucoup à partir de ce qu'ailleurs on jette. En provenance des déchetteries de l'île et de ce qu'apportent les professionnels (28 779 tonnes de déchets ont ainsi été valorisés en 2016), la plateforme multifilière récupère les déchets verts, les déchets de bois ainsi que les gravats. Les premiers sont transformés en compost après un processus de traitement de 3 mois. Le précieux compost obtenu (3 552 t) est vendu aux particuliers, aux professionnels du paysage et aux agriculteurs.

Les déchets de bois sont quant à eux triés en deux catégories. Le bois traité est broyé (900 tonnes) puis transporté dans les Landes pour y être transformé en panneaux de particules ; les bois bruts, palettes, rondins, et les souches (500 tonnes) sont broyés et criblés. Ils sont conditionnés en plaquettes destinées à chauffer le complexe aquatique Iléo. Les gravats, enfin, sont triés, concassés et criblés pour servir de remblai ou en sous couche de voirie. 2667 tonnes de granulats ont été valorisés en 2016. Le prochain projet d'Ecopôle consistera en la valorisation des déchets de bois contenus dans les déchets végétaux, difficilement compostables. L'objectif étant de fabriquer des bûchettes de bois compressé utilisable dans les foyers oléronais – et dans tous les sens du terme !

Et aussi...

- 12 895 t d'ordures ménagères collectées en porte-à-porte en 2016 (13 466 en 2015)
- Les 3 déchetteries ont collecté 16 020 t
- Mise en place de garde-corps pour la sécurité dans les déchetteries
- 147 tonnes d'objets réemployés grâce à la Ressourcerie (dont 180 vélos)
- 32 000 sacs-cabas réutilisables distribués sur les marchés par les commerçants
- Mise en place du tri des déchets sur les marchés
- Collecte des bouchons de liège et du néoprène des combinaisons de plongée

• • •

Culture, Musées, Patrimoine

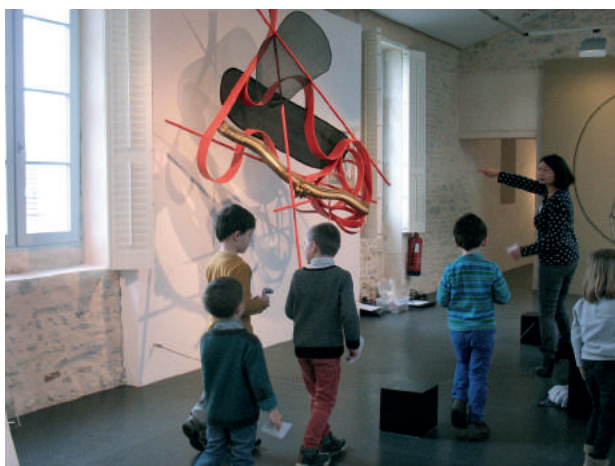
AGENDA 21

Besoins
culturels du
territoire

MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON

10 ans de médiation culturelle

Le 2 avril 2016, le Musée a fêté ses 10 ans. Le bel âge pour cet espace culturel dédié à l'histoire, l'ethnographie, les pratiques locales. Une parfaite entrée en matière pour qui veut visiter et mieux comprendre l'île.



Mais s'il est ici question de traditions, le musée d'Oléron aime à confronter les époques comme en témoigne l'exposition consacrée à Klaus Pinter.

En cette journée anniversaire des 10 ans, le musée a convié la population à visiter les collections permanentes et à écouter, côté jardin, les impromptus musicaux joués par la Philharmonique Oléronaise. Des prix ont également été attribués à tous ceux qui ont contribué à la dynamique du lieu et ce fut l'occasion, pour le président Mascicot aux côtés de Michel Parent, vice-président en charge de la culture et des musées, de retracer une décennie d'actions.

Comme les traditions locales s'arrangent fort bien de la création contemporaine et comme le musée l'a déjà fait par le passé avec le Fonds Régional d'Art Contemporain puis avec l'artiste japonais Kôichi Kurita, l'établissement culturel de la CdC a ouvert

ses portes du 14 février au 14 décembre à un pionnier de l'installation, l'Autrichien Klaus Pinter. Viennois d'origine mais Oléronais de cœur, l'île étant devenue son refuge après qu'il eût vécu successivement à New York, Belgrade, Bonn ou Paris.

Artiste emblématique de la scène autrichienne des années 60-70, il livrait ici, avec son «Anatomie du désordre», une suite logique au travail entrepris depuis plusieurs années et une série d'inédits, des sculptures, reliefs, suspensions, comme un désir d'envol (au sens propre et au sens métaphorique) offrant à chacun la possibilité d'approcher une autre dimension du réel. Ils furent près de 12 000 visiteurs venus au musée durant la période de cette exposition, 1386 scolaires et 312 enfants qui ont participé aux ateliers individuels. L'exposition a en outre donné lieu à l'édition d'un catalogue.

Et aussi...

- Les Journées Européennes du Patrimoine ont associé une visite commentée de l'expo «Anatomie du désordre» avec une dégustation de produits régionaux. Les JEP ont attiré 810 personnes
- Le Moulin de la Brée, en voie de réhabilitation et de valorisation économique et touristique, a ouvert ses portes lors des Journées Européennes du Patrimoine et du Tour de l'île à vélo recevant 400 visiteurs qui ont redécouvert le site
- Le Port des Salines a reçu 16 069 visiteurs, un peu moins qu'en 2015 en raison de la météo
- La destination île d'Oléron-Bassin de Marennes, est le premier pays touristique de France récipiendaire du label Familles-plus pour son offre répondant aux attentes des familles et des enfants
- Visite sensorielle gratuite des collections au musée liée au label Tourisme et Handicap dont bénéficie l'établissement

...

MAISON PAYSANNE

L'éco-construction en vidéo

Pour devenir maison éco-paysanne, la Maison Paysanne (Le Grand-Village) a été fermée en 2010 et fait l'objet d'importants travaux avec, en ligne de mire, l'exemplarité et la valorisation de l'efficacité énergétique des techniques traditionnelles. En interface du bâtiment existant, une nouvelle construction, adossée à l'ancienne, témoignera de ce que la modernité peut devoir aux pratiques anciennes dans la recherche de solutions durables appliquées à l'éco-construction.

Cette réhabilitation/construction a été confiée à BL2Architectes associés à un scénographe, un paysagiste, un économiste. Le dossier technique étant finalisé en 2016, les travaux débiteront en 2017. Mais déjà la Maison a ouvert lors d'animations ponctuelles, telle la Journée éco-citoyenne. Elle s'est aussi trouvée au cœur d'un film participatif réalisé par MO-TV avec la contribution d'insulaires sur l'éco-hameau, les projets éco-construits, l'habitat partagé, les circuits courts, etc.

A voir sur <http://video.mo-tv.fr/>

Développement durable, environnement

TEPOS

Toute l'énergie positive de la CdC

En engageant la collectivité dans le plan Territoire à Énergie Positive (2016-2018), le conseil communautaire entend préserver son environnement. Réduire les impacts sur les ressources, lutter contre le dérèglement climatique, c'est possible à l'échelle insulaire. Dès 2016, la définition d'un cadastre solaire a mis en évidence un fort potentiel photovoltaïque.

Dans un premier temps et avec l'aide de deux stagiaires, une trentaine de toitures de plus de 200 m² ont été visitées et recensées. Mais 85% du territoire se trouvant classé au titre du paysage, il a fallu travailler aussi à persuader L'Inspection du Site Classé et les Bâtiments de France que l'installation à grande échelle de panneaux photovoltaïques, pour produire une énergie positive et pour peu que

l'on réfléchisse à leur insertion, ne nuira en rien au coup d'œil. La conclusion, c'est qu'il n'y a pas d'incompatibilité. Dès 2017, toutes les toitures de l'île seront diagnostiquées, les résultats de ce cadastre solaire étant appelés à être mis en ligne via la plateforme In Sun We Trust.

D'autres pistes sont explorées en matière d'installations solaires sur des friches au sol, plans d'eau d'anciennes carrières, hangars viticoles...

Encore une fois, la CdC elle même trace la voie de l'exemple : des marchés publics ont été lancés prévoyant l'équipement photovoltaïque de ses bâtiments (Ecopôle, crèche de St-Pierre, aéroport) ainsi que le parking d'Illéo. Cela porte à 309 Kwc le projet photovoltaïque 2016 dont les objectifs avaient été fixés à 36 Kwc. Un dépassement très positif qui augure d'atteindre largement les 1000 Kwc prévus à l'horizon 2018. On

notera également que le premier financement participatif de l'île (sur le toit de la crèche de Dolus) a permis de collecter 16 700 € auprès de 67 épargnants dont 29 sont Oléronais.

Parmi les autres démarches engagées en 2016, il y a aussi le défi lancé à 30 Familles à Énergie Positive (certains sont parvenus à réduire leur facture de 20% !), et les 7 études effectuées auprès d'hébergeurs touristiques visant à accompagner leur mode de production d'eau chaude.

L'énergie que verse la CdC dans cette logique TEPOS en génère d'autres.



AGENDA 21

Un territoire exemplaire

ESPACES NATURELS

Trillou, marais prêt à vivre

Envahi par les prunelliers et la végétation sauvage, le marais de Trillou, propriété de la CdC au coeur du marais d'Ors, voué à retrouver un jour un saunier, devait avant tout être restauré. Pour le service nature de la communauté qui conduit cette action, l'année 2016 a donc été celle de l'appel d'offres, de la préparation et de l'organisation du chantier. Celui-ci a été confié à l'entreprise Chognot (Surgères) spécialisée dans la restauration des rivières et dont la sensibilité à l'environnement a été décisive quant au choix. Les travaux, pour un montant de 10 656 euros ont débuté dès février 2017 sur 2,6 ha. Après défrichage des bosses, broyage de la végétation, suppression des très invasifs yuccas et baccharis, on a préservé des chênes vert, enlevé les clôtures béton, et remis à jour et en état 35 pierres patrimoniales. Tout est prêt pour accueillir un candidat saunier et rendre au marais sa fonction, sa vie.

Auprès d'autres services... Naturellement

L'équipe du service des Espaces Naturels, dès lors que cela atteint son domaine d'intervention, travaille en appui d'autres services. Une transversalité remarquable, par exemple dans l'accompagnement du Service Littoral pour la pose de piquets de suivi du trait de côte par drone, ou pour la surveillance et la gestion des ganivelles installées par l'ONF sur les dunes de La Cotinière.



Habitat, santé, social

AGENDA 21

Accès
à l'habitat
pour tous

HABITAT DES JEUNES

Une maison des jeunes

Une île qui entend fixer des jeunes parce qu'ils veulent travailler sur son territoire, suivre une formation ou profiter de la qualité de vie qui y est offerte, se doit aussi de faciliter leur logement. La CdC a délégué ce service au CLLAJ. Entre autres missions, une Résidence Jeunes a été expérimentée en 2016 à Dolus.

Se jouant du temps et des générations, l'ancienne maison de retraite accueille depuis juin 2016 des saisonniers, des jeunes en insertion professionnelle et des

lycéens du CEPMO, établissement expérimental situé à Saint-Trojan. La maison des anciens est devenue une résidence jeunes, sans frais et sans travaux de restructuration. 9 chambres et 2 logements de type 3 sont à disposition.

Après 10 mois de fonctionnement, l'expérience est réussie et ne demande qu'à être poursuivie. Le bilan d'occupation est positif et confirme les besoins insulaires en matière de logements spécifiques pour les jeunes.

Si l'on a pu se passer de réhabilitation durant cette phase expérimentale, quelques travaux de restructuration globale s'imposent. Au-delà de ce point innovant, le

Comité Local pour le Logement des Jeunes a poursuivi son travail de médiation et de service en proposant dans son parc de logements des chambres et appartements, (4 T3 adaptés à la colocation ainsi qu'un T1 en sous-location).

Le CLLAJ, qui reçoit une aide de fonctionnement de 40 000 € de la CdC, a accueilli 457 personnes dont 236 travailleurs saisonniers. Grâce au travail du Comité, 184 personnes ont pu accéder au logement autonome et l'on notera qu'après y avoir goûté une saison, nombreux sont celles et ceux qui désirent s'établir durablement sur l'île.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

À l'abri des violences familiales

Le CLS, signé en février 2015 est destiné à consolider les partenariats locaux dans l'accès des plus démunis à la santé, aux soins et à la prévention. Des actions sur la santé mentale, la prévention du suicide, les addictions, la santé sexuelle, l'accès au soin, le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap ont été définies. Le CLS en a ajouté une en 2016. Elle concerne la prise en charge des violences intrafamiliales. Des situations qui nécessitent une réponse dans l'urgence puis un hébergement temporaire. C'est ce dernier qui a ouvert dès janvier 2017 à Dolus après la mise en place d'un réseau composé d'élus des 8 communes, de professionnels du secteur social et de la justice. Ce lieu, adapté au territoire, est un abri de proximité qui permettra aux victimes de se poser et de recevoir un accompagnement pris en charge par une association spécialisée, «Le Cabestan». Une réflexion est à présent en cours sur l'amont de ce type de situation afin de trouver de même une solution locale d'accueil d'urgence.



ENERG'IO

Tout le monde gagne à dépenser moins

Permettre d'habiter mieux est, comme on le voit, un credo de la CdC. En cela elle lutte contre l'habitat indigne ou dégradé et travaille au gain énergétique. En ce point elle agit par le biais de la plateforme de rénovation énergétique Energ'IO qui accompagne tout particulier, sans condition de ressources, dans son projet de

rénovation. Consommation, isolation, choix du chauffage et des solutions renouvelables... L'info est neutre, le conseil gratuit. Il en résulte une authentique dynamique territoriale à laquelle adhèrent les artisans du secteur via leur formation et leur labellisation RGE. Intéressant pour eux comme pour tous lorsqu'on apprend que 169 ménages accompagnés en 2016 vont générer 2 M€ de travaux et induire une quinzaine d'emplois avec à la clé 41% d'économie d'énergie par logement.

Enfance-jeunesse

STRUCTURES D'ACCUEIL

Où crèches-tu ?

Boule de gomme, L'îlot mômes, Nos p'tits drôles, Les p'tits loups de mer... Autant de crèches relevant de la compétence communautaire pour ce qui concerne la gestion des équipements. La nouveauté, cette année, vient de St-Georges où les locaux ont été agrandis. Un accueil repensé et de meilleure qualité.

Cette année, c'est à l'adresse des P'tites canailles de Saint-Georges que des travaux ont été consentis. Pour le confort des enfants de 0 à 3 ans non scolarisés, il s'agissait ici d'adjoindre aux locaux de la crèche l'appartement mitoyen cédé par la commune à la CdC. D'août à novembre 2016, des travaux de gros œuvre, de menuiserie, électricité, plomberie ont été réalisés de manière à augmenter la surface d'accueil et de répondre,

dès le mois de décembre, à la mise en place d'un service de restauration et à la fourniture de couches (sans surcoût pour les familles) tout en permettant également l'accueil loisirs des 3-6 ans. Cette opération a pu être réalisée grâce à la participation de la CAF (74 000 €) et du Conseil Départemental (30 000 €). Durant les travaux, la crèche s'est installée au centre de loisirs.

Pour fournir le service de restauration, un marché a été conclu avec l'APO à St-Trojan, service traiteur de l'Atelier Protégé d'Oléron qui couvre également la fourniture des repas en accueil de loisirs. Le choix s'est porté sur une liaison froide, les repas étant préparés dans les cuisines du traiteur puis réfrigérés et transportés en toute sécurité selon un mode très hygiénique qui limite les pertes et les coûts sans perte du goût !

PEL

Une large concertation

Le Projet Éducatif Local est validé après un travail collaboratif et une vaste consultation (204 retours des familles, 40 des professionnels et 384 des collégiens) qui confirment sa légitimité. Des orientations précises ont ainsi été reprises dans le document cadre qui permettra à l'ensemble des structures enfance-jeunesse désireuses de travailler avec la CdC de clairement connaître les attentes des élus telles que définies jusqu'en 2020.



BIJ

City Tour, un été de foot !

Une commune, un city-stade, un jour, un tournoi de foot... Dans le cadre du Summer Glisse 2016, le Bureau Information Jeunesse de la CdC a lancé le premier City Tour. Pour une première, c'est un succès puisque l'on a compté une soixantaine de participants et une douzaine d'équipes en moyenne lors de ces rencontres qui se sont déroulées les 19, 21 et 22 juillet puis les 23, 25 et 26 août à St Denis, Dolus, St-Pierre, St-Georges, St-Trojan et Le Château avec, au-delà des résultats bien sûr, le plaisir de vivre un moment de loisir et de partage autour du ballon rond.



Et aussi...

- Orientés vers le respect de l'environnement, la citoyenneté et l'ouverture au monde, trois projets de Chantiers Jeunes ont vu le jour, notamment un échange avec un groupe de jeunes Allemands.
- 45 jeunes 7-11 ans et 53 du groupe 12-16 ans ont participé au séjour ski à St-Lary.
- Pour aider à la pratique musicale, Le Pass Musik attribué au prorata du quotient familial, a permis à 45 jeunes (+8 par rapport à 2015) de fréquenter l'École de Musique et à 15 (+2) d'entrer à Hippocampe.
- Festival Cut Back, saison 5 : 46 films en compétition, 250 votants et 8 membres du jury. Prix docu-reportage «Pour faire le portrait d'un oiseau» (Aurore Lambert), Prix Fiction «En attendant le déluge» (Louis Artigues)
- Fréquentation du centre de loisirs Les Farfadets : 4188 jeunes de 3-11 ans accueillis aux vacances scolaires et les mercredis.

• • •

BILAN FINANCIER

LE BUDGET PRINCIPAL

L'autofinancement se stabilise et la capacité à investir est maintenue

Le résultat du budget de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron au 31 décembre 2016 est positif +3 546 474 € contre 2 842 352 € un an plus tôt, avec 2 034 655 en fonctionnement et 1 511 820 en investissement.

Sur l'année 2016 et hors reports, on observe une stabilisation du résultat annuel de fonctionnement soit + 683 781 € contre 725 974 € en 2015 ; pour mémoire le Conseil a été contraint d'augmenter les taux de la fiscalité de 2% sur la Taxe d'Habitation et les Taxes Foncières en 2016.

La Communauté de Communes dispose d'un autofinancement important avec

plus de 2,183 M€ de dotations aux amortissements, complété par des subventions d'équipement de l'Etat (DETR, TEPCV, FSIL). Ces éléments permettent de reprendre le résultat de fonctionnement 2015 de 1 350 874€ en fonctionnement et de poursuivre le désendettement de la collectivité.

Fonctionnement. Face à la baisse de la DGF, de nouveaux financements et optimisations des dépenses sont recherchés.

En effet, les dotations de l'État sont en forte baisse : 2,485 M€ en 2015, puis 2,156 M€ en 2016 (soit -13%). Ainsi, depuis 2010, la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé de 38,2 % soit -1,33 M€ et cette baisse devrait se poursuivre en 2017.

La fiscalité est la 1ère source de revenus de la Communauté de communes avec

10,3 M€ (10,1 en 2015) et représente 57 % des recettes. Sur cette fiscalité, la Communauté de communes reverse 3,5 M€ à l'État au titre du Fonds National de Garantie des Ressources. Pour préserver les équilibres, les taux d'imposition des ménages ont évolué en 2016 à +2% et + 1,05% pour la fiscalité des entreprises.

Les charges de personnel représentant 17 % du budget restent stables (16 % en 2015). Les recrutements sont en priorité effectués sur des projets subventionnés ou générateurs de recettes (Territoire Energie POSitive notamment). Les dépenses en faveur de l'enfance et de la jeunesse se montent à 2,2 M€ en de fonctionnement et représentent 33,5% des charges de personnel. La Communauté de communes assume des dépenses contraintes ou obligatoires pour 24% du budget de fonctionnement (3,85 M€) : participations au SDIS (incendie et surveillance des plages), au Département (lutte contre les moustiques...), contribution au PÉTR du Pays Marennes-Oléron, financement de l'Office de Tourisme (974 285 €) et des associations gestionnaires des crèches par exemple.

Investissements. On constate une stabilité des dépenses d'investissement (2,5 M€). Les principales actions sont la construction et réhabilitation de 13 km de pistes cyclables. Ce projet s'inscrit dans le cadre de TEPCV (subvention de 846 000 € sur cette action).

L'encours de la dette s'établit au 31/12/2016 à 8,3 M€ soit -607 517 €. La capacité à rembourser la dette reste bonne : ratio « encours de dette / Epargne brute » baisse à 3,25 années.

Répartition des Charges Réelles de Fonctionnement

(Hors amortissements et reversement de fiscalité)

	2014	2015	2016
Jeunesse Education	28,0 %	22,9 %	23,0 %
Administration Générale et S. Technique	12,7 %	11,6 %	13,4 %
Tourisme	0,2 %	11,0 %	12,1 %
Participations (Pays, SDIS...)	14,7 %	11,1 %	11,2 %
Littoral - Défense Cote	10,3 %	9,3 %	9,8 %
Sport Culture Patrimoine	7,9 %	7,6 %	6,5 %
Déplacements (pistes, navettes estivales)	6,9 %	8,0 %	6,2 %
Habitat Santé et Urbanisme	5,5 %	5,1 %	4,5 %
Gestion espaces naturels	3,0 %	3,2 %	3,3 %
Charges Financières	4,1 %	3,3 %	3,1 %
Développement Eco et Commercial	2,5 %	2,2 %	2,4 %
Animation et Monde Associatif	3,0 %	2,3 %	2,3 %
Dot. compens. versées aux Communes	1,2 %	2,3 %	2,3 %

Investissement

Projets	Montant	Part dépenses réelles
Pistes cyclables (constructions et réhabilitations)	1 472 696	58%
Politique de l'Habitat - PLH / PIG	286 166	11%
Crèche et CLSH de St Georges	139 345	5%
Piscine ILEO - Complexe Aquatique (dont solde des travaux de 2008 à GTM 95 038 €)	119 324	5%
Défense Mer (programmes de 2014 du CD 17)	112 507	4%
Administration Générale	94 293	4%
PAPI (projets 7-4 (Perrotine) et 7-5 (St Trojan)	71 823	3%
Autres projets	248 939	10%
Dépenses réelles d'investissement	2 545 093	

Budget consolidé des budgets annexes

	Fonct.	Invest	Total
CDC Ile d'Oléron	9 741 125	3 163 033	12 904 158
Régie Oléron Déchets	7 877 743	410 628	8 288 371
Régie Musées et Patrimoine	672 573	73 951	746 524
Aérodrome	10 064	14 326	24 390
Zone d'Activité (Jarrie et 4 Moulins)	191 921	304 065	495 986
Energie Renouvelable	2 359	3 420	5 779
TOTAL	18 495 784	3 969 423	22 465 207
	82%	18%	

LE BUDGET CONSOLIDÉ DES BUDGETS ANNEXES

2016 : Vision consolidée des dépenses réelles du budget principal et annexes (Hors amortissements & reversement de fiscalité)

RÉGIE DES MUSÉES

Le résultat de la Régie des Musées est excédentaire à + 950 647 €. Il convient d'y retrancher les projets d'investissements en cours de réalisation soit -606 919 € (Maison Paysanne). Le résultat net est donc de + 56 924€. L'équilibre de ce budget est assuré par une subvention du budget général de 650 000€ en 2016. La fréquentation des sites est en repli par rapport au chiffre record de 2015 : 28 235 contre 31 111 entrées. Pour rappel les sites gérés sont le Port des Salines, le Musée de l'île d'Oléron et Réserves intercommunales. Le service travaille activement à la prochaine ouverture de la Maison Paysanne (2017). Le Moulin de la Brée, une fois rénové, rejoindra le réseau.

ENERGIE RENOUVELABLE

Un résultat 2016 à +40 976 € dont +26 411 € pour la part fonctionnement. Ce budget regroupe les installations photovoltaïques du siège de la Communauté de communes à St-Pierre, du centre de loisirs à St Denis et de la Ressourcerie à Dolus. La production a rapporté 25 960 € en 2016. Ces recettes doivent permettre d'autofinancer d'autres projets de production d'électricité.

AÉRODROME

Résultat 2016 à +17 730 € dont -7130 € pour la part fonctionnement et + 24 860 € pour la part investissement.

LES ZONES D'ACTIVITÉ

La Jarrrie à Dolus : Résultat 2016 : - 407 474 €. L'aménagement de la dernière tranche est prévu pour 2017 (13 lots et 13 000 m²)

Les Quatre Moulins : Résultat : -823 211 €. Les travaux sont terminés. 60 580 m² et 60 lots sont proposés à la vente.

Ces budgets doivent s'équilibrer à terme avec la vente de l'ensemble des terrains.

RÉGIE OLÉRON DÉCHETS

Les résultats 2016 permettent d'envisager les prochains investissements avec sérénité.

Le résultat 2016 de la régie déchets est de +3 314 100 €, dont +2 744 229 € pour la partie fonctionnement (+1 750 685 € en 2015) et + 569 871 € pour la partie investissement.

- La collecte et le traitement des 16 501 tonnes de déchets (chiffre stable) représentent 48% des dépenses.
- Le coût de l'incinération de nos déchets est partagé avec la Communauté de communes du bassin de Marennes et représente 2,3 M€ en 2016 soit 32 % des charges de la Régie.
- Les investissements sont limités à 410 000€. Ils concernent l'acquisition d'équipements de protection en déchetterie et d'un matériel de compactage des bennes.

Répartition des charges de fonctionnement 2016

Collecte des déchets ménagers	48%
Incinération - SIL	32%
Écopole - déchetterie Pro	9%
Déchetteries	8%
Réduction des déchets	3%

L'ensemble des données ROD est disponible dans son rapport annuel.

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À budget et effectifs quasi identiques, rendre un meilleur service, voire en créer de nouveaux. Telle est la ligne de conduite qu'observent les agents de la CdC à la demande des élus communautaires qui, en 2016, ont renouvelé leurs prescriptions de l'Agenda 21. On notera en particulier la place faite à l'apprentissage des jeunes.

En cela, la communauté donne l'exemple et ne se contente pas d'actionner les leviers nécessaires pour que les entreprises acceptent d'encadrer des stagiaires et apprentis. Elle même, en tant que collectivité, reçoit son lot de jeunes en formation et leur propose une réelle expérience communautaire. En septembre 2016, 5 nouveaux apprentis ont par exemple intégré les services. 2 en crèche dans le cursus du diplôme d'éducateur de jeunes enfants et d'auxiliaire de puériculture, un étudiant en BTS tourisme à la médiation du musée, un autre en BTS graphisme à la communication visuelle, un autre enfin aux espaces naturels dans le cadre d'une licence professionnelle. Au rang des nouveautés, les services de la collectivité, face à des budgets restreints, ont optimisé leur fonctionnement. Sollicités par les élus sur ces questions, les agents et les services ont apporté des solutions d'efficacité et

d'amélioration. Mieux encore, le service Musées et Patrimoine a imaginé de nouveaux horaires d'ouverture des sites existant dans la perspective d'ouverture de la Maison Paysanne, cela à effectif constant, en jouant notamment sur l'annualisation des heures de travail.

Et comme l'on est à compter le nombre de celles et ceux qui font la qualité du service public rendu par la communauté de commune, ils étaient 104 au 31 décembre 2016, soit un de moins qu'en 2015, les départs étant équilibrés par deux créations de poste (un à la Régie Oléron Déchets et un technicien TEPOS). Des effectifs où le féminin l'emporte (61%) avec une moyenne d'âge qui se situe à 42 ans, et dont les salaires, bloqués depuis 2010, ont reçu un petit coup de pouce via une revalorisation du point d'indice de 0,6% décidée par l'État.

On notera enfin la poursuite de la démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ainsi que de la mutualisation des ressources humaines. Un club RH est né pour échanger sur les pratiques et imaginer des actions communes, notamment de formation à l'échelle locale.

Le développement, l'économie circulaire et solidaire, la CdC se les applique à elle-même et à ceux qui travaillent avec elle.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de communes a soutenu une quarantaine d'associations qui participent à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire, soit au total 270 000€ versés.

1 2 3 éveil, ADIL - agence départementale pour l'information sur le logement, Afriques en scène, Association du Site de Fort Royer, RASED - Réseau d'aide scolaire des enfants en difficultés, ATELEC, CAVIP - biennale art & nature, Centre socio-culturel de Royan association marne yeuse -intervention sur l'aire d'accueil des gens du voyage, CETO Plongée, Charente Maritime Initiatives, CLLAJ, Club Gym Oléron, Conte en Oléron, CPML 17 - édition d'un guide des bonnes pratiques de la pêche, Défi des ports de pêche, DINOLÉRON, EMIO, Fédération départementale Foyers ruraux 17, Fédération Française de randonnée, GEM - La Maison de Pierre, Hippocampe musique, jeunes sapeurs pompiers Marennes Oléron, Citalivres, La Pétanque à St Denis, Les Amis du musée de l'île d'Oléron, Les Déjhouqués, L'oignon le Saint-Turjan, La fête du Mimosa, Mission locale Rochefort Marennes Oléron, Mots en fête, Musique au Pays Pierre Loti, NAFPI, O.C.E.A.N. colis alimentaires et atelier mobilité, Oléron Handball, Oléron natation, Oléron sport nature, Organisation de producteurs de la Cotinière, Philharmonique Oléronaise, Radio Chassiron FM, Secours catholique 17, Société des régates, Synergie17 - Le Tremplin 17

2016 en images



2016 en images de haut en bas et de gauche à droite : Cérémonie des vœux pour les 20 ans de la Communauté de communes
Journées Agricoles • Week-end littoral • 1 000 000^e visiteur d'île • Sortie nature «Tous dehors» • Tour de l'île à vélo 2016
• 1^{er} anniversaire de la ressourçerie • 1^{er} anniversaire de la Maison des Entreprise • Portes ouvertes à l'Écopole • Journée
écocitoyenne à la Maison paysanne • Visite de l'entreprise Les délices du chai • 10^e anniversaire du Musée de l'île d'Oléron
• Lancement du défi des familles à énergie positive